



HAL
open science

Des cabinets de curiosités aux musées modernes : où sont les objets caraïbes des Petites Antilles ?

André Delpuech, Benoît Roux

► To cite this version:

André Delpuech, Benoît Roux. Des cabinets de curiosités aux musées modernes : où sont les objets caraïbes des Petites Antilles ?. 24th Congress of the International Association for Caribbean Archaeology, Jul 2011, Fort-de-France, France. pp.9-16. halshs-01011890

HAL Id: halshs-01011890

<https://shs.hal.science/halshs-01011890>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Session - Sesión
01

Gestion des ressources culturelles
Cultural Resource Management and Public Archaeology
Gestión de los recursos culturales



Des cabinets de curiosités aux musées modernes : où sont les objets caraïbes des Petites Antilles ?

André DELPUECH - *Unité patrimoniale des collections Amériques, Musée du quai Branly, Paris, France*

Benoît ROUX - *Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims, France*

andre.delpuech@quai Branly.fr
benoit.roux@ymail.com

RÉSUMÉ Dès les premiers contacts avec les Amérindiens, les conquérants, voyageurs, missionnaires, fonctionnaires coloniaux, etc. ont rapporté en Europe divers témoignages du Nouveau Monde : curiosités naturelles (*naturalia*) comme objets fabriqués par les Indiens (*artificialia*). De nombreuses sources historiques (correspondances officielles ou privées, fonds notariaux, inventaires, relations ethnohistoriques, etc.) attestent ainsi de la présence en France de pièces amérindiennes provenant des Petites Antilles aux XVIIe et XVIIIe siècles. À l'instar des plantes et des animaux, ces objets exotiques apparaissent alors comme les ornements obligés des cabinets de curiosités princiers ou d'érudits.

Aujourd'hui, paradoxalement, aucun objet n'est plus identifié comme rapporté aux Caraïbes insulaires dans les collections publiques ou privées modernes. Il subsiste pourtant, dans plusieurs institutions françaises (musée du quai Branly, bibliothèque Sainte-Geneviève, etc.), des collections des XVIIe et XVIIIe siècles, antérieures à la Révolution, provenant du continent américain, parmi lesquelles se trouvent des pièces de la région caribéenne. La plupart sont mentionnés comme venant des basses terres sud-américaines et le plus généralement des Guyanes. Toutefois, ces attributions ne reposent souvent sur aucune donnée précise ; ces collections (massues, vanneries, parures de plumes, arcs et flèches, etc.) étant peu documentées, du fait qu'elles sont anciennes et qu'elles ont changé plusieurs fois de mains au gré des successions, des échanges et des donations, leur origine précise reste à établir. Il est vraisemblable que certains de ces objets proviendraient des Petites Antilles et témoigneraient donc de la culture matérielle des Amérindiens qui occupaient les îles à l'arrivée des Européens, puis à l'époque coloniale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Outre l'étude de la constitution des collections ethnographiques antillaises anciennes (collectionneurs, institutions, réseaux de correspondants, natures des collections, etc.), notre réflexion nous amènera à aborder la question complexe de la documentation et de l'interprétation des objets amérindiens dans les musées, compris comme lieu de préservation et de partage des savoirs.

Mots clefs : cabinets de curiosités, collections muséales, Caraïbes, Americana, *artificialia*.

ABSTRACT - From cabinets of curiosities to modern museums: where are the objects of the Lesser Antillean Caribs?

From the first contacts with the Amerindians onwards, conquerors, voyagers, missionaries, colonial officials and so on have brought back to Europe numerous attributes of the New World: natural curiosities (*naturalia*) as well as objects manufactured by the Indians (*artificialia*). Various historical sources (official or private correspondence, notary records, inventories, ethnohistorical accounts, etc.) attest to the presence in France of seventeenth and eighteenth century Amerindian objects from the Lesser Antilles. Like flora and fauna, these exotic objects appear as the obligatory ornamentation of royal cabinets of curiosities or cabinets of the learned.

Today, paradoxically enough, not a single object in contemporary private or public collections is attributed to the Island Caribs anymore. However, several French institutions (quai Branly museum, Sainte-Geneviève library, etc.) hold seventeenth and eighteenth century collections of the American continent predating the French Revolution, some of which contain pieces from the Caribbean region. The majority of these pieces is recorded as originating from the lowlands of South America and most generally from the Guyanas. Nevertheless, these attributions are not based on any exact information; being poorly documented as a result of their age and their having exchanged hands many times due to inheritances, the precise origins of these collections (clubs, basketry, feathered apparel, bows and arrows, etc.) remain to be determined. It is likely that some of these objects originate from the Lesser Antilles and are thus testimony to the material culture of the Amerindians who occupied the islands upon the arrival of the Europeans, and into to the colonial era of the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries.

Besides the study of the formation of ancient Antillean ethnographic collections (collectors, institutions, networks of correspondents, nature of the collections, etc.), our reflections will lead us to tackle the complex question of the documentation and interpretation of Amerindian objects in museums, taken as places of preservation and sharing of knowledge.

Key words : cabinets of curiosities, museums collections, Caribs, Americana, artificial.

RESUMEN - De los gabinetes de curiosidades a los museos modernos : ¿dónde se hallan los objetos caribes de las Antillas Menores?

Desde los primeros contactos con los amerindios, los conquistadores, viajeros, misioneros, funcionarios coloniales, etc. trajeron a Europa diversos testimonios del Nuevo Mundo: curiosidades naturales (*naturalia*) así como objetos fabricados por los Indios (*artificialia*). Varias fuentes históricas (correspondencias oficiales o privadas, fondos notariales, relaciones etnohistóricas, etc.) atestiguan en efecto la presencia en Francia de piezas amerindias de las Antillas Menores en los siglos XVII y XVIII. A semejanza de las plantas y de los animales, estos objetos exóticos aparecen pues como los ornamentos indispensables en los gabinetes de curiosidades de príncipes y de eruditos.

En la actualidad, paradójicamente, ya ningún objeto es identificado en base a su vinculación con los caribes insulares en las colecciones públicas o privadas modernas. Subsisten, sin embargo, en diferentes instituciones francesas (museo quai Branly, biblioteca Sainte-Geneviève, etc.), colecciones de los siglos XVII y XVIII anteriores a la Revolución, procedentes del continente americano, en las cuales se encuentran piezas de la región caribeña. La mayoría de ellas vienen definidas por su procedencia de las tierras bajas sudamericanas y más generalmente de la Guyana. No obstante, tales atribuciones a menudo no están fundadas en ningún dato preciso; al estar poco documentadas estas colecciones (mazas, cestería, tocados de plumas, arcos y flechas, etc.), por razones tales como su antigüedad, su transmisión de mano en mano toda vez que se efectuaba una nueva sucesión y la práctica de intercambios y donaciones, su origen exacto queda por determinar. Es verosímil que algunos de estos objetos provengan de las Antillas Menores y que sean por consiguiente testimonios de la cultura material de los amerindios que ocupaban las islas a la llegada de los europeos, y luego, en la época colonial, en los siglos XVI, XVII y XVIII.

Aparte del estudio de la constitución de las colecciones etnográficas antiguas (coleccionistas, instituciones, redes de correspondientes, naturaleza de las colecciones, etc.), nuestra reflexión nos conducirá a abordar la ardua cuestión de la documentación e interpretación de los objetos amerindios en los museos, entendidos como un lugar de preservación y de apropiación colectiva de los saberes.

Palabras claves : gabinetes de curiosidades, colecciones museales, Caribes, Americana, artificialia.

“Tout y était rangé, soigné, brossé, étiqueté comme dans une pharmacie ; de loin en loin, un petit écriteau bonhomme sur lequel on lisait : Flèches empoisonnées, n’y touchez pas !” (Daudet 1872:6-7)¹

Dès le XVI^e siècle, dans le sillage des premières entreprises coloniales françaises en Amérique, il est fait mention d’objets “exotiques” rapportés en France. En témoignent, le développement des collections du “cabinet des singularitez du roy” (Mocquet 1617:[3]-[5]) à la fin du XVI^e siècle², ainsi que la création officielle, en 1729, du Cabinet d’histoire naturelle du Jardin royal, à l’emplacement du futur Muséum national d’histoire naturelle.³ Ces institutions abritent des curiosités qui donnent à voir, tout au moins jusqu’aux traités d’Utrecht (1713) et de Paris (1763), les limites dans lesquelles se déploient la politique coloniale et commerciale de la France en Amérique : la Nouvelle-France (Canada-États-Unis), le Brésil, les Guyanes et sans aucun doute les Antilles.

C’est aussi chez les collectionneurs particuliers, à Paris et en province, qu’il faut rechercher la trace d’objets exotiques. Les inventaires après décès, les catalogues, les correspondances officielles ou privées et les récits ethnohistoriques attestent de la présence de pièces américaines, au sein de plusieurs cabinets d’érudits, dès le premier tiers du XVII^e siècle. À l’instar des plantes et des animaux exotiques, ces “sauvageries” apparaissent comme les ornements obligés des cabinets de curiosités (Schnapper 1988:103-118).⁴

Si le goût de l’exotisme et du curieux est bien à l’origine de ces collections, l’intérêt ethnographique est généralement absent. Dans le classement, la matière de l’objet l’emporte souvent sur toute autre considération et la provenance géographique précise des objets collectés n’est que rarement mentionnée. Les auteurs se bornent souvent à qualifier les objets de “sauvages”, “indiens” ou “américain”, sans plus de détails.⁵ Il faut attendre la fin du XVII^e et surtout le XVIII^e

siècle pour voir apparaître des indications plus précises, témoignant de l’afflux d’objets antillais en France.

Mais la lecture des inventaires des musées au début du XIX^e siècle traduit presque toujours ces mêmes incertitudes. Et aujourd’hui, aucun objet n’est plus identifié comme rapporté aux Caraïbes insulaires dans les collections publiques antérieures à la Révolution alors qu’il paraît inconcevable qu’aucun témoignage n’ait été conservé des autochtones des Petites Antilles. C’est sur ce constat paradoxal que notre enquête documentaire débute.

ÉCONOMIE DE TRAITE ET MARCHÉ DE LA CURIOSITÉ CARAÏBE

Dans la continuité des liens traditionnels d’hospitalité caraïbe, l’économie de traite qui s’instaure, dès les premiers contacts, entre les Européens et les Amérindiens semble à l’origine de la collecte de la plupart des objets présents en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Au tournant des années 1640-1650, le dominicain Jean-Baptiste Du Tertre (1610-1687) décrit, de façon relativement exhaustive, ce système de dons et de contre-dons, dans lequel les Européens obtiennent des hamacs, des arcs, des flèches, des petits paniers et des écailles de caret, en échange de haches, de couteaux, d’aiguilles, d’hameçons, de perles de cristal ou de petits miroirs (Du Tertre 1654:425). Très rapidement, les Indiens caraïbes vont tirer profit de ce goût des Français pour les curiosités “exotiques”, en produisant des objets uniquement destinés à être échangés. Au milieu du XVII^e siècle, le dominicain Raymond Breton (1609-1679) décrit notamment le procédé par lequel les Amérindiens confectionnent à dessein des “colibris séchés” pour les traiter avec les Français contre des hameçons et des épingles (Breton 1665:220). Pièces incontournables des cabinets, les hamacs, dont l’usage a été adopté par les colons, semblent aussi avoir fait l’objet d’une production spécifique.⁶ Quelques décennies plus tard, en 1694, le dominicain Jean-Baptiste Labat (1663-1738) évoque, au détour d’une anecdote, la manière dont ce marché de la curiosité caraïbe s’est généralisé et monétarisé :

“J’achetai deux grands arcs et un petit, avec deux douzaines de flèches, dont la moitié étaient empoisonnées et dont l’autre moitié était pour la chasse et pour la pêche. J’eus avec cela deux boutons [i.e. boutou] et trois paniers caraïbes. Cette partie me coûta quelques sols marqués avec sept à huit pots d’eau-de-vie” (Labat 1722:II 55).

“Arcus Americanus cum tribus jaculis ex arundine, quibus aculei sunt ex dentibus lamiarum. [...] Torquis, ab Americanis ex multis dentibus hostium devictorum confectus” (Veyrel 1635:6). Quelques années plus tard, en 1649, le médecin Pierre Borel (ca 1620-1671) fait une allusion laconique à “un arc des Sauvages et la flèche” dans l’inventaire de son cabinet à Castres. (Borel 1649:148).

6 - La demande semble telle, qu’une partie des hamacs produits par les Indiens de Terre-Ferme est échangée dans les colonies françaises des Petites Antilles. Voir Bibliothèque nationale de France [BNF, Paris], Manuscrits, Français 24974, Relation véritable de l’île de Guadeloupe, contenant l’histoire des choses naturelles les plus rares de cette île, des façons de faire et mœurs des anciens habitants appelés communément sauvages, et de tout ce qui s’est passé de plus remarquable en cette mission depuis qu’elle est habitée des Français, 1647, partie II, chap. VII, f°39v-40r.

1 - Vers 1890, une photo prise dans la salle Amérique de la galerie ethnographique du Musée d’Artillerie montre qu’un cartel similaire met en garde le visiteur : “Ne touchez pas les armes, certaines sont encore empoisonnées”. Musée de l’Armée, Cabinet des Estampes et de la Photographie, Inv. 2006.3.47, Mannequins de la Galerie ethnographique du musée de l’Armée. Épreuve sur papier baryté, 80×76 mm, ca 1890-1910.

2 - On ne sait presque rien de ces collections royales, qui ne devaient pas survivre au manque d’intérêt manifeste de Louis XIII et de ses successeurs pour cette forme d’exotisme.

3 - En janvier 1626, Louis XIII à l’initiative du médecin Guy de la Brosse (1586-1641) fonde le “Jardin des plantes médicinales”. Installé à partir de février 1633 au faubourg Saint-Victor, il devient “Jardin royal des plantes médicinales” par l’édit du 15 mai 1635. Ce nouveau lieu de formation des médecins et des apothicaires, calqué sur le modèle italien de l’orto botanico, est officiellement ouvert en 1640. Ce n’est qu’en 1729, à l’occasion du déménagement des collections botaniques et ethnographiques de Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708) de Versailles vers le cabinet des drogues du Jardin des plantes, qu’est créé le “Cabinet d’histoire naturelle”. L’enseignement pratique et théorique délivré par l’institution est alors doublé d’une dimension conservatoire. Voir Centre historique des Archives nationales [CHAN, Paris], AJ15501, dossier 9, Édit du roi pour l’établissement d’un Jardin des plantes médicinales, Paris, 01/1626 ; AJ15501, dossier 12, Édit du roi confirmant le contrat d’acquisition d’une maison et d’un jardin au faubourg Saint-Victor, du 21 février 1633, Paris, 15/05/1635 ; AJ15501, dossier 29, Édit du roi sur l’organisation du Jardin royal des plantes, Compiègne, 28/04/1729.

4 - Au milieu du XVII^e siècle, le carme Maurile de Saint-Michel se fait l’écho de ce processus de domestication intellectuelle de l’altérité : “Ainsi enfin voyons-nous les curieux de notre France remplir leurs cabinets des raretés indiennes et négliger celles d’Europe que la familiarité leur rend moins précieuses, mais que la rareté met en haute estime parmi les Indiens et Ethiopiens” (Maurile 1652:13).

5 - Par exemple, en 1635, l’apothicaire saintais Samuel Veyrel se contente d’évoquer

Enfin en 1722, le jésuite Adrien Le Breton (1662–1736) affirme que les curieux européens recherchent lesalebasses gravées caraïbes “aussi passionnément que les vases de Chine [en] porcelaine, pour en orner leurs cabinets”.⁷



Figure 1.
Calebasse gravée
(Ancienne collection de la Bibliothèque nationale)
© Musée du quai Branly – Inv. 71.1878.32.1

L'INDIEN CARAÏBE SOUS LE REGARD DES CURIEUX : MODALITÉS D'ACQUISITION DES COLLECTIONS

Voyageurs, colons, missionnaires ou officiers vont ainsi introduire à leur retour en France des objets caraïbes récoltés lors de leurs séjours. En 1652, le carme Maurile de Saint-Michel († 1669) raconte avoir rapporté de sa mission antillaise “un hamac [...] que les Sauvages font eux-mêmes de coton”, pour le montrer comme une curiosité à ses coreligionnaires du couvent de Paris (Maurile 1652:30). Le lieutenant-général des îles de l'Amérique, Philippe de Longvilliers de Poincy (1583–1660) a lui-même accumulé quelques objets caraïbes dans son château de la Montagne à Saint-Christophe : des “lits de coton de Sauvage” et un “baston de Sauvage de bois noir, appelé bois de lettre [i.e. *Brosimum guianensis*]”, conservé avec un ensemble de cannes d'apparat. Ses magasins de la Basse-Terre renferment encore “un canot de sauvage avec un aviron”.⁸

Dans les années 1720, Charles-Frédéric de Merveilleux (1686–1749), officier neuchâtelois au service du roi de France, rapporte d'Amérique “un hausse-col d'écaillés de tortue, à l'usage des Indiens, qui [...] vient d'un chef caraïbe de la Dominique” (Bourguet 1736:64-83).⁹ Si le collectionneur parle d'une imitation des hausse-cols d'officiers

européens, il est plus probable qu'il s'agisse en fait d'un *caracoli*. Il est vraisemblable que ce soit également lors de son engagement aux Petites Antilles (Martinique et Grenade), que Charles-Daniel Meuron (1738–1806), un autre officier suisse, a collecté “un modèle de bateau d'écorce fait par les Sauvages des Caraïbes avec des figures de bois” et “une moitié dealebasse noire gravée en blanc”.¹⁰

Néanmoins, la majeure partie des collectionneurs n'a jamais mis les pieds dans les Petites Antilles. En 1659, le dominicain André Chevillard († 1682) insiste sur le rôle des navigateurs et des marchands dans le commerce des curiosités caraïbes avec la France (Chevillard 1659:186). De nombreux collectionneurs vont solliciter, voire missionner, ceux qui sont aux Petites Antilles ou qui s'y rendent. En 1639, Gaston d'Orléans (1608–1660), le frère cadet de Louis XIII, rédige des instructions à l'attention de son arboriste Antoine Gallois dit La Verdure, parti à Saint-Christophe, afin qu'il fasse “rechercher des plantes et autres raretés exquisés qui se pourront trouver dans l'île” (Dethan 1959:320).¹¹ C'est probablement à la même période que le gouverneur Jacques Dyl Du Parquet (ca 1606–1658) envoie au duc d'Orléans des caisses contenant “des idoles de coton en forme d'hommes, avec des grains de savonnets aux endroits des yeux et une espèce de casque de coton sur la tête” découvertes dans une cavité de la Martinique (Du Tertre 1667:II 369-370). Toutefois, le navire malouin qui transporte ces zemis est intercepté par une frégate espagnole de San Sebastián et la cargaison mise sous séquestre par l'Inquisition. Nous ignorons si les idoles de coton sont finalement parvenues au cabinet du duc d'Orléans à Blois.

D'autres collectionneurs vont mettre à profit les charges qu'ils occupent au sein du ministère de la Marine ou dans des villes maritimes pour accroître leurs collections. C'est notamment le cas de Michel Bégon (1638–1710), intendant de la Marine à Rochefort et de la généralité de La Rochelle. Un inventaire partiel de sa collection dressé en 1699 et surtout sa correspondance nous renseignent sur les curiosités naturelles et ethnographiques qui affluent dans son cabinet. En 1695, il signale notamment l'envoi d'une “pirogue des sauvages de la Dominique” que l'intendant dit conserver “comme une curiosité”.¹² Les jésuites français de l'île de Saint-Vincent, principaux collecteurs de curiosités caraïbes pour Bégon, sont sans doute à l'origine de cette acquisition.¹³

Enfin, certains collectionneurs profitent de leurs réseaux familiaux. Tel semble avoir été le cas de l'oncle de l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre (1737–1814), le brasseur Pierre Godebout (1700–1780). Vers 1740, on découvre dans le cabinet de cet ancien échevin et prieur-consul de Dieppe “des arcs, des flèches et des massues des Caraïbes” (Dezallier 1780:I 305). Nous ignorons à quel moment les

7 - Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle [BCMNHN, Paris], Ms. 939, *De insulis Karaybicus relationes manuscriptæ*, 1722, f.101, “ut curiosi rerum indagatores ista sedulo non minus quam sinensia vasa vulgari idioma porcellana dicta conquirant, ad sua condecoranda musæa”.

8 - Archives nationales d'outre-mer [ANOM, Aix-en-Provence], COL, C8B1, n°6, *Inventaire après décès du bailli de Poincy, lieutenant général aux îles d'Amérique*, 12/04/1660, f°7v, 10r.

9 - En 1736, Charles Frédéric de Merveilleux fait parvenir cet objet, avec d'autres curiosités américaines, à la bibliothèque de la classe des pasteurs de Neuchâtel, où l'on perd sa trace.

10 - Musée d'Ethnographie de Neuchâtel [MEN, Neuchâtel], *Inventaire original du cabinet d'histoire naturelle*, tome 2.

11 - En 1638, la Compagnie des îles d'Amérique a facilité l'installation d'Antoine Gallois à Saint-Christophe, en l'exemptant des droits personnels pour lui et cinq hommes de son habitation à charge d'envoyer à la Compagnie des simples trouvés dans l'île. Voir ANOM, COL, F2A13, *Actes d'assemblées de la Compagnie des Isles de l'Amérique pour ce qui concerne ses affaires particulières de 1635 jusqu'en 1648*, Paris, 03/03/1638, f.324.

12 - BNF Manuscrits, Français 22805, Collection Dangeau, *Lettre de Michel Bégon à Cabart de Villermont*, Rochefort, 17/05/1695, f°156r.

13 - Voir par exemple Archives S.J. Province de France [ASJPF, Vanves], IB2, n°32, *Lettre de Pierre Combaud à Michel Bégon*, Martinique, 06/06/1701, f°1r/v.

pièces caraïbes ont intégrés sa collection. Mais c'est sans doute par l'entremise de son oncle Jean (1669–1714), capitaine de navire ayant voyagé à plusieurs reprises aux Petites Antilles, que ces objets sont arrivés à Dieppe (Bignot 1990:5-16).¹⁴

À la charnière de ces deux derniers modes de collecte, l'exemple du cabinet de M. Fayolle à Versailles est révélateur de la complexité des réseaux mobilisés dans la recherche de curiosités. À partir des années 1750, Jean-Denis Fayolle, principal commis et commissaire de la Marine, profite de ses fonctions, mais aussi de trois de ses frères et de son fils qui occupent des postes à la Marine, pour constituer son importante collection d'objets exotiques. L'inventaire de son cabinet, dressé en 1792, mentionne plus de 200 pièces américaines, parmi lesquelles plusieurs couis ou récipient enalebasse, ainsi qu'une "divinité des Caraïbes".¹⁵



Figure 2. Cache-sexe ("tablier") décoré de perles de porcelaine (Ancienne collection du cabinet de Fayolle-Sérent à Versailles)
© Musée du quai Branly – Inv. 71.1934.33.35

D'UN CABINET À L'AUTRE : CIRCULATION ET PARCOURS (MOUVEMENTÉ) DES OBJETS CARAÏBES EN EUROPE

Mais durant l'Ancien Régime, les collections ne sont pas figées. Les objets circulent entre les curieux européens et les institutions, au point que leurs trajectoires échappent souvent aux historiens. Les réseaux, organisés à l'échelle internationale, entre collectionneurs ou savants vont jouer un rôle prépondérant dans la circulation des objets caraïbes. En 1693, Bégon mentionne, par exemple, l'envoi d'un "panier caraïbe" à l'ancien lieutenant-général de Guyane Cabart de Villermont (1628–1707).¹⁶ Au XVIII^e siècle, le célèbre collectionneur

14 - Jean Godebout se serait même installé en Martinique, où il a épousé Catherine Bocquet (ca 1670–1758).

15 - Archives départementales des Yvelines [AD 78, Montigny-le-Bretonneux], 1 LT 675, *Inventaire sommaire d'un cabinet d'histoire naturelle pour parvenir à un catalogue raisonné historique et géographique des différentes pièces qui le composent ayant presque toutes été tirées directement des pays qui les produisent*, Versailles, 08/1792.

16 - BNF Manuscrits, Français 22803, Collection Dangeau, *Lettre de Michel Bégon à Cabart de Villermont*, La Rochelle, 29/01/1693, f°22r, "Je suis fort inquiet sur le panier Caraïbe de l'arrivée duquel je n'ai encore aucun avis. M. Bachot loge au faubourg Saint-Martin à l'Image Notre-Dame, mais c'est un homme exact qui vous enverra le panier aussi tôt qu'il l'aura reçu"; *Lettre de Michel Bégon à Cabart de Villermont*,

équatorien Don Pedro Franco Dávila (1711–1786), établi à Paris depuis 1740, a constitué l'essentiel de son importante collection "exotique" grâce à son réseau de correspondants, voyageurs et scientifiques. Le catalogue, dressé à l'occasion de la vente publique de son cabinet à Paris en 1767, dévoile une richesse exceptionnelle et en particulier "diverses armes des sauvages", dont une "grande hache de pierre des Caraïbes" (Dávila 1768:III 13-15), probablement obtenu par l'intermédiaire des botanistes Antoine (1686–1758) et Bernard de Jussieu (1699–1777).



Figure 3. Panier en vannerie (Ancienne collection du cabinet de Fayolle-Sérent à Versailles)
© Musée du quai Branly – Inv. 71.1934.33.237

Une partie des objets caraïbes circule également à l'occasion de ventes publiques. Peu nombreuses à Paris avant 1730, les adjudications de cabinets se multiplient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Parallèlement, le goût de la curiosité va toucher des couches de plus en plus larges de la société d'Ancien Régime. Aux élites érudites traditionnelles (médecins, apothicaires, officiers ou gens de robe, etc.) vont s'ajouter progressivement, par effet d'imitation, un certain nombre de collectionneurs issus de la bourgeoisie (négociants et artisans).¹⁷ Ainsi, le bourgeois parisien Charles-Adrien Picard († 1779) a formé la majeure partie de sa collection en achetant les pièces d'autres cabinets, dont celui de Dávila (Glomy 1779:IV-V). Lorsqu'en 1780, sa collection est vendue, on découvre qu'il possédait notamment "treize petits fétiches en pierre et en terre dont trois représentent Mabouia, divinité des Caraïbes aux îles Antilles" et "trois boutous ou cassette des Caraïbes dont deux de bois de fer [i.e. Guaiacum]" pour lesquels des dimensions sont précisément données (Glomy 1779:61, 65-66).¹⁸

Si les catalogues sont donc des outils précieux pour connaître les collections, la dispersion qui résulte des ventes met souvent un terme à la traçabilité des objets. En 1710, Bégon meurt endetté ; les pièces de

Rochefort, 10/02/1693, f°45br, "Je ne comprends pas que le panier Caraïbe ne soit pas encore arrivé à Paris étant certain qu'il fut chargé sur le livre du messenger de La Rochelle à l'adresse du Sr. Bachot le jour même que je vous écrivis qu'il l'avait été. Je ne doute pas qu'on ne le trouve".

17 - Le nombre moyen des ventes par année est passé de cinq entre 1750 et 1760 à une moyenne de trente sur la période 1761–1789 (Pomian 1987:185-188).

18 - D'après un exemplaire conservé à l'Universitätsbibliothek d'Heidelberg (2003 C 2965 RES), les treize fétiches ont été adjugés pour 13 livres et 19 sous et les trois boutous pour 6 livres.

son cabinet sont vendues aux enchères et disparaissent.¹⁹ De même, les neveux de Pierre Godebout qui ont hérité de son cabinet l'ont visiblement vendu après 1795, sans que nous en sachions davantage.²⁰ À l'inverse, en se portant acquéreur pour le compte du futur Charles X (1757–1836) de l'ensemble du cabinet de Fayolle en 1786, le marquis de Sérent (1736–1822) a contribué à ce que l'intégrité de cette collection soit relativement préservée. Après avoir été conservées à la bibliothèque municipale de Versailles, une grande partie de ces pièces ont intégré le musée d'Ethnographie du Trocadéro (1934) et se trouvent aujourd'hui conservées au musée du quai Branly (collection 71.1934.33).



Figure 4.
Collier de dents de cébédés et de mustélidés
(Ancienne collection de la Bibliothèque nationale)
© Musée du quai Branly – Inv. 71.1878.32.45

19 - Dans son testament, rédigé le 11 janvier 1710, Bégon recommande à ses enfants de vendre ses collections afin d'acquitter ses dettes (Even 2008:67).

20 - Bibliothèque municipale du Havre [BMH, Le Havre], Ms. 142/88, *Lettres de la sœur de Bernardin de Saint-Pierre, 28/05/1795, "J'ai fait tenter après cela au cabinet curieux qu'a laissé mon oncle pour avoir à coup sûr quelques pièces de choix [i.e. des coquillages], mais ses héritiers ont pour projet de le garder jusqu'à ce que l'occasion s'offre pour la vente totale."*

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE ET LE DEVENIR DES COLLECTIONS CARIBÉENNES

La Révolution française qui éclate en 1789 va bouleverser ces mécanismes. À la sécularisation des biens du clergé et du domaine royal, décrétée par l'Assemblée constituante en décembre 1789, s'ajoutent le séquestre puis la confiscation des biens des émigrés et des condamnés (1791–1792).²¹ En créant la "*Commission des monuments des arts et des sciences*" (1790–1793) puis la "*Commission temporaire des arts*" (1793–1795), la Convention, au travers de son Comité d'Instruction publique, participe alors à la construction d'une politique de gestion patrimoniale et muséale sans précédent. Aux confiscations succède un mouvement de centralisation dans les dépôts provisoires de la Commission temporaire des arts, dont celui de l'hôtel de Nesle, rue de Beaune à Paris, où la plupart des *Americana* transitent avant leur vente ou leur conservation dans les nouveaux muséums français. Les inventaires, les correspondances et les procès verbaux produits par ces importants mouvements d'objets révèlent le contenu, souvent méconnu, des cabinets du XVIII^e siècle liquidés par les saisies révolutionnaires. En 1797, par exemple, l'éphémère Muséum des Antiques (Bibliothèque nationale) reçoit "*une petite collection d'armes et d'ornements caraïbes*" (Hamy 1890:27), saisie chez le prince de Condé (1736–1818) à Chantilly et probablement issue du cabinet de l'intendant Antoine-Denis Raudot (1679–1737).²²

Dans le même temps et dans le sillage des armées révolutionnaires puis napoléoniennes, la Commission temporaire des arts et des sciences s'exporte hors des frontières nationales. En 1795, les collections du Stathouder Guillaume V d'Orange-Nassau (1748-1806), exilé en Angleterre, sont envoyées à Paris et ventilées entre le Muséum d'histoire naturelle et le Muséum des Arts (le Louvre). Les inventaires dressés par le commissaire André Thouïn (1747-1824) mettent au jour une importante collection d'objets amazoniens et caraïbes, dont "*un petit modèle d'une case de Nègre ou de Caraïbe avec ses meubles, ses outils d'agriculture, ses ustensiles de chasse, de pêche et de guerre. Le tout imité avec soin et fabriqué avec les mêmes matériaux qu'ils emploient dans l'exécution en grand*", d'abord expédié au Muséum des Arts puis transféré au Muséum des Antiques le 20 août 1796 (Daugeron 2009:166).²³

21 - Sur la notion de biens nationaux, voir SOBOUL, Albert [Sous la dir.]. *Dictionnaire historique de la Révolution française*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989, p.119-121.

22 - CHAN, A]15835, dossier 6, *Catalogue des objets composant le cabinet d'histoire naturelle de Chantilly*, Chantilly, 30/08/1793, f.29-30, "*49 objets offrant divers vêtement et ornements de Sauvages et d'Indiens avec quelques parties d'armure de Sauvage comme un carquois plein de flèches et une masse, quelques ustensiles à leur usage, un hamac des Amazones [...] Diverses chaloupes de Sauvages, des arcs, des flèches, une sagaie, etc.*". BNF, Cabinet des médailles, 5 AMC 73, *État des objets enlevés au dépôt de la maison de Nesle, pour le muséum des Antiques de la bibliothèque nationale*, Paris, 03/09/1797 [17 fructidor an V], f.5, "*Condé-Chantilly [...] : Sceptre et couronne caraïbe. Arcs et flèches idem*".

23 - CHAN, A]15836, dossier 3, *État des objets d'histoire naturelle tirés du cabinet dit des raretés et renfermés dans les caisses intitulées : Histoire naturelle mélange A. B. C.*, La Haye, 19/04/1795 [30 germinal an III], f.2v, "*Caisse n°145*". BNF, Cabinet des médailles, 5 ACM 50, Pièce n°1, *Envoi d'objets d'ethnographie par Robert et Fragonard*, Paris, 20/08/1796 [3 fructidor an IV], f.1r, "*Ce jour les citoyens Robert et Fragonard conservateurs du Muséum des arts ont envoyé le modèle d'une habitation de Sauvages garnie de ses meubles, outils et armes, dont l'état en hollandais y est joint*".

Mais, il faut aussi souligner les limites de cette documentation. Au-delà du caractère fragmentaire des inventaires conservés, le manque de détails des descriptifs restreint voire interdit toute identification des objets a posteriori. De plus, malgré le savoir-faire des personnels mobilisés pour ces travaux d'inventaires, parmi lesquels de nombreux naturalistes, beaucoup de pièces semblent isolées et totalement décontextualisées, comme ce "*Maboya ou idole*" enlevé au Muséum d'histoire naturelle pour le Muséum des Antiques, le 16 septembre 1797 (Hamy 1890:82).²⁴



Figure 5.
Casse-tête en bois de fer gravé
(Ancienne collection du cabinet de Fayolle-Sérent à Versailles)
© Musée du quai Branly – Inv. 71.1934.33.75

Au final, dans les collections nationales françaises, près de 450 objets provenant de la région circum-caraiïbe ont traversé le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle dispersés dans différentes institutions : bibliothèque nationale, bibliothèque municipale de Versailles, musée de Marine du Louvre, musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Artillerie, etc. Puis un grand nombre de ces pièces (massues, vanneries, parures de plumes, arcs et flèches, etc.) sont entrées au musée d'Ethnographie du Trocadéro entre sa création en 1878 et 1934. Elles sont aujourd'hui conservées au musée du quai Branly, inscrites sous divers numéros d'inventaire, fruits de cette histoire tourmentée. La plupart de ces objets sont mentionnés comme venant des basses terres sud-américaines et le plus généralement des Guyanes. Mais, ces attributions sont souvent tardives (fin XIX^e-début XX^e siècles) et ne reposent alors sur aucune donnée précise ; ces collections étant peu documentées, du fait qu'elles sont anciennes et qu'elles ont changé plusieurs fois de mains au gré des successions, des échanges et des donations, leur origine précise reste à établir.

CONCLUSION

Si bon nombre des objets conservés aujourd'hui proviennent du nord de l'Amérique du sud et particulièrement de la région des Guyanes, il est plus que vraisemblable que certaines de ces pièces proviennent des Petites Antilles. Nos premières recherches documentaires ont démontré l'arrivée en France de pareils témoignages de la culture matérielle des Amérindiens qui occupaient les îles à l'arrivée des Européens, puis à l'époque coloniale aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Nos investigations se poursuivent donc en matière de recherches d'archives, de sources écrites et iconographiques qui puissent mieux nous renseigner sur les collections antillaises arrivées en Europe. Mais les documents à la disposition de l'historien sont rares, fragmentaires et dispersées entre différents fonds : les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, le Muséum d'histoire naturelle, etc. Dans le même temps, un travail systématique d'inventaire des collections est mené dans les différents musées français, musées nationaux à Paris mais aussi musée de région, à l'image des nombreux muséums d'histoire naturelle dans plusieurs villes de France qui ont souvent hérité de collections très anciennes liées à l'histoire coloniale française. Nos regards se portent aussi vers la Suisse, et à terme vers le Royaume Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne. Enfin, un programme de recherche spécifique sur les objets eux-mêmes est mis en œuvre qui consiste dans le catalogage et la description systématique de toutes les collections provenant des basses terres d'Amérique du sud et de la Caraïbe antérieures à la Révolution française. Des analyses détaillées des matériaux (détermination, études isotopiques, datations, etc.) vont permettre d'aborder la question de l'origine géographique des objets, l'objectif étant de pouvoir identifier au sein de ces corpus les éventuelles productions des derniers Amérindiens des Petites Antilles.

24 - BNF, Cabinet des médailles, 5 ACM 75, *Catalogue des objets enlevés au muséum d'histoire naturelle pour le Muséum des Antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 16 septembre 1797 [30 fructidor an V], f°1r. CHAN, A]15839, dossier 4, *Catalogue des objets enlevés au muséum d'histoire naturelle pour le muséum des Antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 16/09/1797 [30 fructidor an V], f°1r, "Quatre divinités indiennes en bois".

RÉFÉRENCES

Bignot, Gérard

1990 Les attaches dieppoises de Bernardin de Saint-Pierre. *Amys du Vieux Dieppe* 97:5-16.

Borel, Pierre

1649 *Les antiquités, raretés, plantes, minéraux et autres choses considérables de la ville et comté de Castres d'Albigeois et des lieux qui sont à ses environs avec l'histoire de ses comtes, évêques, etc.* Arnaud Colomiez, Castres.

Bourguet, Louis

1736 Lettre sur l'office de bibliothécaire, adressée le 26 mars 1713 à l'abbé Giuseppe Signoretti à Venise et à Monsieur Enguel à Berne. *Mercure suisse* juillet 1736:64-83.

Breton, Raymond

1665 *Dictionnaire caraïbe-français mêlé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue.* Gilles Bouquet, Auxerre.

Chevillard, André

1659 *Les desseins de Son Éminence de Richelieu pour l'Amérique, ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies et un ample traité du naturel, religion et mœurs des Indiens insulaires et de la Terre Ferme.* Jean Durand, Rennes.

Dávila, Pedro Franco

1768 *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila.* Briasson, Paris.

Daudet, Alphonse

1872 *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon.* E. Dentu, Paris.

Daugeron, Bertrand

2009 Entre l'antique et l'exotique, le projet comparatiste oublié du « Muséum des Antiques » en l'an III. *Annales historiques de la Révolution française* 356:143-176.

Dethan, Georges

1959 *Gaston d'Orléans, conspirateur et prince charmant.* Arthème Fayard, Paris.

Dezallier d'Argenville, Antoine Joseph

1780 [1742] *La conchyliologie ou histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles.* Guillaume de Bure, Paris.

Du Tertre, Jean-Baptiste

1654 *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique.* Jacques et Emmanuel Langlois, Paris.

1667 *Histoire générale des Antilles habitées par les Français.* Thomas Jolly, Paris.

Even, Pascal

2008 Les collections « américaines » de l'intendant Michel Bégon. Actes du congrès national des sociétés historiques et scientifiques 130:55-69. Paris.

Glomy, Jean-Baptiste

1779 *Catalogue raisonné d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, gauloises et gothiques, médailles et monnaies antiques, modernes et étrangères, en or, argent et bronze, armes anciennes et des Sauvages, vases d'agate d'Orient, d'Allemagne et de jade, travaillé aux Indes, quelques tableaux, dessins et estampes, différents morceaux d'histoire naturelle des trois règnes, minéral, végétal et animal et autres curiosité composant le cabinet de feu M. Picard.* Mériqot aîné et Glomy, Paris.

Hamy, Ernest Théodore

1890 *Les origines du musée d'ethnographie. Histoire et documents.* Ernest Leroux, Paris.

Labat, Jean-Baptiste

1722 *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique.* Pierre-François Giffart, Paris.

Le Breton, Adrien

1982 [1722] Relation historique sur l'île Caraïbe de Saint-Vincent. *Annales des Antilles.* Traduit par R. Lapiere et R. Divone. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Martinique* 25:35-118.

Maurile de Saint Michel

1652 *Voyages des îles cameranes en l'Amérique qui font partie des Indes Occidentales.* Hierôme Olivier, Le Mans.

Mocquet, Jean

1617 *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales. Divisez en six livres et enrichis de figures.* Jean de Heuqueville, Paris.

Pomian, Krzysztof

1987. *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVle-XVIIIe siècle.* Gallimard, Paris.

Schnapper, Antoine

1988 *Collections et collectionneurs dans la France du XVIIe siècle. Tome 1, Histoire et histoire naturelle. Le géant, la licorne et la tulipe.* Flammarion, Paris.

Veyrel, Samuel

1635 *Indice du cabinet de Samuel Veyrel apothicaire à Xaintes, avec un recueil de quelques antiquités de Xaintes, et observations sur diverses médailles.* Pierre de la Court, Bourdeaux.



la publication de ce volume CD a été possible grâce au soutien de

